

Valable à l'Etranger

Traduction Conforme
à l'original

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Diplôme De Docteur En Pharmacie

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- ❖ En vertu du décret n° 71-216 du 04 Radjab 1391, correspondant au 25 août 1971 portant organisation des cours en vue de l'obtention du diplôme en Pharmacie, modifié et complété.
 - ❖ Vu le procès verbal de délibération en date du : 02 juillet 2017
- Décerne à l'étudiant :

AMMOUR AKLI

Né le : 09/04/1992 à : Mekla, Wilaya de Tizi-Ouzou

Le Diplôme de Docteur en Pharmacie

Fait à Alger sous le cachet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique le : 24/03/2019 N° 5

P/le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

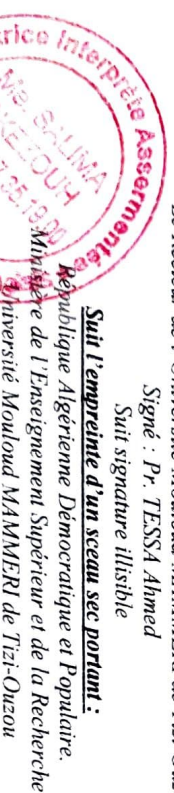
Suit griffe portant :

Le Recteur de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Signé : Pr. TESSA Ahmed

Suit signature illisible

Suit l'empreinte d'un sceau sec portant :



Signature du Doyen de la Faculté de Médecine

Suit griffe portant :

Le Doyen de la Faculté de Médecine

Signé : Pr. Abdelkrim MASSIOUJI

Suit signature illisible

Suit sceau officiel portant :

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou
Faculté de Médecine

